

de l'écart dans le change entre les dollars canadien et américain. Ces exploitants ignoraient combien de temps durerait cette situation. On ne peut leur reprocher leur optimisme. Ils ont cru que cet état de choses se perpétuerait pendant des années et qu'il s'écoulerait peut-être dix ou quinze ans avant que le dollar canadien soit au pair par rapport au dollar américain. On a permis à ces gens de continuer la production.

L'industrie des mines d'or s'est toujours rendue aux demandes du Gouvernement fédéral. Au début de la guerre, le ministre des Finances l'a exhortée à produire autant que possible et elle a répondu à cet appel. Un an et demi ou deux ans plus tard, lorsqu'il devint nécessaire de ralentir l'exploitation des gisements à cause de la pénurie de main-d'œuvre et d'équipement, encore une fois les exploitants se sont rendus immédiatement à la demande de l'Etat. Cette industrie se suffit à elle-même et n'a jamais demandé de faveurs. On entend dire parfois qu'elle est protégée mais ce n'est pas vrai. Elle ne veut pas l'être. Jamais elle n'a eu besoin de protection. Elle ne réclame que la justice et la compréhension des difficultés auxquelles elle est en butte.

Quoi qu'on en dise, notre Gouvernement a pris des mesures pour aider cette industrie. Avant l'exposé budgétaire, le ministère de la Défense nationale a annoncé que le Gouvernement aidait les mines d'or au moyen de trois mesures de secours, la première étant le relèvement de 33½ à 40 p. 100 de l'allocation d'épuisement sur les bénéfices acquis avant le premier janvier 1947, dans le cas des mines dont 70 p. 100 ou plus de la production se compose d'or. La deuxième mesure s'applique aux gisements donnant un minerai à faible teneur et dont la marge de bénéfice est de moins de \$10 l'once; dans leur cas, l'allocation d'épuisement sera de \$4 au lieu de \$2 au cours des périodes fiscales se terminant après le 30 juin 1946. La troisième mesure vise les nouvelles mines dont on a commencé l'exploitation depuis le début de l'an dernier; on les soustrait à l'obligation d'inscrire dans leurs livres, durant les trois premières années d'exploitation, l'amortissement approprié pour la dépréciation et les dépenses antérieures au début de la production. On veut ainsi encourager la prospection et stimuler l'exploitation, la production d'or ayant diminué de près de moitié au cours des cinq dernières années. Le ministère est encore disposé à écouter et à mettre en pratique les demandes raisonnables et logiques que pourront lui soumettre les honorables députés, quel que soit leur parti, qui ont à cœur de voir l'exploitation aurifère occuper le rang qui lui revient dans notre économie nationale.

Je le répète, ceux qui déclarent à la Chambre des communes que tout l'or extrait au Canada devrait être vendu non sur le marché des Etats-Unis, mais sur le marché libre se trompent, simplement parce que neuf sur dix des producteurs d'or ne tiennent nullement à ce dernier marché. Ils ne veulent pas faire de ventes clandestines ni de contrebande au détriment de la trésorerie américaine, ni se charger de la perception. Les producteurs de certains pays comme l'Egypte, l'Inde, l'Afrique septentrionale et l'Amérique du Sud, peuvent obtenir jusqu'à \$50 dollars par once pour leur or, mais qui doit se charger de la perception? Les acheteurs absorberont-ils toute notre production d'or? Certes non. Il n'existe qu'un acheteur logique pour l'or, et c'est le Trésor des Etats-Unis.

J'ai écouté avec intérêt l'autre jour l'honorable député de Muskoka-Ontario (M. Macdonnell) dire que la solution des problèmes de l'industrie des mines d'or consisterait peut-être en une hausse du prix de l'or par la trésorerie américaine, mais l'honorable député a ajouté que cela favoriserait l'inflation. Je ne suis pas de cet avis, car je tiens de bonne source que, au prix de \$35 l'once qui a présentement cours aux Etats-Unis, les producteurs de la république voisine subissent des pertes tout comme certains producteurs canadiens. Le moment viendra bientôt où le Trésor des Etats-Unis augmentera le prix de l'or. Ce sera fort avantageux pour le Canada comme pour les Etats-Unis. Cette hausse ne favorisera pas l'inflation, puisqu'il s'agit d'un marché qui ne peut atteindre l'état de saturation. L'or n'est pas une denrée ordinaire; les gouvernements l'utilisent aux fins du change. D'aucuns disent qu'on ne fait que l'emmagasiner dans des voûtes; théoriquement, ils ont raison. De très grands pays voient aujourd'hui menacées d'épuisement leurs réserves d'or qui, pourtant, leur ont puissamment aidé à remporter la victoire au cours du dernier conflit. Tout honorable député qui trouvera un moyen rationnel de favoriser l'extraction de l'or au Canada peut compter sur mon appui empressé. Point n'est besoin de considérations politiques dans l'étude des questions relatives à cette industrie. Les exploitants, hommes pratiques autant que logiques, seraient les premiers à s'y opposer. S'il est jamais possible de relever le prix de l'or de \$6 à \$7 l'once, nous verrons cette industrie absorber 200,000 hommes de plus dans tout le nord du Canada et tout particulièrement dans le nord de Québec et de l'Ontario, ce qui bénéficiera à tout le pays.

Quelques mots maintenant d'un sujet extrêmement discuté, les relations fédérales-provinciales. Je sais cependant que l'appui du chef actuel du parti conservateur-progressiste (M. Bracken) m'est acquis, à ce sujet, à cause